

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 9/2025

Le 14 mai 2025

Nouvelles cartes journalières CGN dès le 1^{er} mai 2025

10.03.02-2504-Comm09-Cartes-CGN.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Jusqu'à présent, les habitants pouvaient acheter au guichet du Service des finances des cartes CGN de 1^{re} classe pour Fr. 45.- au lieu de Fr. 90.- (prix adulte sans demi-tarif CFF) ou pour Fr. 22.50 (prix adulte avec demi-tarif CFF ou moins de 16 ans), sous la forme d'une carte physique, au porteur et non datée. Une offre très appréciée des usagers.

Suite au changement de système initié par la CGN, la Municipalité proposera dès le 1^{er} mai 2025 une nouvelle offre, à savoir deux cartes journalières 1^{re} classe, au porteur mais datées, aux conditions suivantes :

- Prix de vente unique Fr. 20.- (adultes et enfants, avec ou sans demi-tarif CFF).
- Prestation réservée à la population boélande sur présentation d'une pièce d'identité.
- Pas de réservation (disponibilité selon tableau sur le site internet de la Commune).
- Maximum deux cartes par mois et par personne (selon stock disponible).
- Aucun remboursement ni échange.
- Revente des cartes interdite.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier



Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 28 avril 2025

